



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire du 30 MAI 2023

Délibération affichée
Le

Effectif du Conseil	:	33
Présents	:	24
Absents et Excusé(es)	:	04
Procuratation(s)	:	05

N° d'ordre : 25/2023

Domaine d'intervention : 7.1 / Décisions budgétaires

L'an deux mil vingt-trois et le Mardi trente du mois de Mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du vingt-trois Mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Basse-Terre dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire **Monsieur André ATALLAH**.

La convocation a été affichée en Mairie, le 23 Mai 2023.

PRESENTS : M. **ATALLAH** André, Maire ; - M. **GUILLAUME** Bernard, 1^{er} Adjoint ; M. **RUART** Alex 2^{ème} Adjoint ; - M. **BOYAU** Alex, 4^{ème} Adjoint ; - Mme **PAISLEY** Yanetti, 5^{ème} Adjoint ; - M. **GENDREY** Roland, 6^{ème} Adjoint ; - Mme **OTTO** Julie, 7^{ème} Adjoint ; - M. **CARRIERE** Pierre, 8^{ème} Adjoint ; - Mme **LACROIX** Jenia 9^{ème} Adjoint ; - Mme **LESTIN** Léna - Mme **LYSIMAQUE** Maguy ; - Mme **JEREMIE** Marie-Louise ; - - Mme **NIRRELEP-MONLOUIS** Maddly ; - M. **FARIAL** Harold ; - M. **MARCEL** Didier ; - M. **PERAIN** Franck - Mme **LINON** Gladys ; - M. **ISSA** Jean-François ; - Mme **PENCHARD** Marie-Luce ; - M. **PROCIDA** Robert ; - Mme **GAUTHIEROT** Franciane ; - M. **BROLIRON** Jean-François ; - M. **REJON** Philippe ; - **Mme OUSSELIN** Johanna, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : -, Mme **RODES** Brigitte 3^{ème} Adjoint (procuratation donnée à M. **GUILLAUME** Bernard) ; - M. **MIRRE** Jocelyn (procuratation donnée à Mr **ATALLAH** André) - M. **TABAR** Patrice (procuratation donnée à M. **MARCEL** Didier) ; - M. **GEOFFROY** Luidji (procuratation donnée à M. **ISSA** Jean-François). - Mme **GUILLAUME** Myriam (procuratation donnée à Mme **PENCHARD** Marie-Luce)

ABSENTS : Mme **LAQUITAIN** Liliane ; - Mme **RENE-GABRIEL** Murielle ; - M. **EUGENE-SALZEDO** Willy ; - Mme **MONGE** Dunia (**Conseillers Municipaux**).

Les **24** conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **33**, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme OTTO Julie**, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBERATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le budget primitif N-1 a été réglé et rendu exécutoire par le préfet, et que dans ce cas, la date limite de vote du budget de l'année 2023 devrait être fixée au 1er juin et le vote du compte administratif 2022 intervient avant le vote du budget primitif 2023 (article L. 1612-9 du CGCT).

Il ajoute que le compte administratif est le reflet de l'exécution du budget de la Collectivité. Comme l'exige la réglementation, la concordance entre la comptabilité de l'ordonnateur retracée dans le compte administratif 2022, et celle du comptable public issue de son compte de gestion 2022, a été vérifiée.

Ainsi, pour le budget principal et le budget annexe stationnement, les résultats définitifs à la clôture 2022 sont concordants avec les comptes de gestion du comptable public qui viennent d'être adoptés et les présents comptes administratifs de l'ordonnateur.

Les résultats du Compte Administratif 2022 du budget principal :

VILLE	MANDATS EMIS SUR L'EXERCICE 2022	TITRE EMIS SUR L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	REPRISE DES RESULTATS 2021	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022	RESULTAT GLOBAL + solde RAR 2022
TOTAL BUDGET	24 525 217,54 €	27 228 846,11 €	2 703 628,57 €	5 753 649,37 €	8 457 277,94 €	8 528 604,17 €
INVESTISSEMENT	2 914 411,59 €	3 171 619,02 €	257 207,43 €	6 744 745,47 €	7 001 952,90 €	7 257 132,35 €
FONCTIONNEMENT	21 610 805,95 €	24 057 227,09 €	2 446 421,14 €	- 991 096,10 €	1 455 325,04 €	1 271 471,82 €

Les résultats du Compte Administratif 2022 du budget annexe stationnement :

SPIC	MANDATS EMIS SUR L'EXERCICE 2022	TITRE EMIS SUR L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	REPRISE DES RESULTATS 2021	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022	RESULTAT GLOBAL + solde RAR 2022
TOTAL BUDGET	1 748 507,93 €	1 273 490,49 €	- 475 017,44 €	4 078 562,56 €	3 603 545,12 €	3 266 003,84 €
INVESTISSEMENT	424 863,45 €	525 647,17 €	100 783,72 €	3 258 108,09 €	3 358 891,81 €	3 028 897,94 €
FONCTIONNEMENT	1 323 644,48 €	747 843,32 €	- 575 801,16 €	820 454,47 €	244 653,31 €	237 105,90 €

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »**

Les résultats du Compte Administratif 2022 consolidé :

CONSOLIDE	MANDATS EMIS SUR L'EXERCICE 2022	TITRE EMIS SUR L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	REPRISE DES RESULTATS 2021	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022	RESULTAT GLOBAL + solde RAR 2022
TOTAL BUDGET	26 273 725,47 €	28 502 336,60 €	2 228 611,13 €	9 832 211,93 €	12 060 823,06 €	11 794 608,01 €
INVESTISSEMENT	3 339 275,04 €	3 697 266,19 €	357 991,15 €	10 002 853,56 €	10 360 844,71 €	10 286 030,29 €
FONCTIONNEMENT	22 934 450,43 €	24 805 070,41 €	1 870 619,98 €	- 170 641,63 €	1 699 978,35 €	1 508 577,72 €

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes de la section d'investissement du budget principal :

- En dépenses de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		3 368 003,82 €
20	Immobilisations incorporelles	109 785,98 €
21	Immobilisations corporelles	340 045,54 €
23	Immobilisations en cours	2 918 172,30 €

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
 « DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »**

- En recettes de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Titres restant à émettre
Total		3 623 183,27 €
13	Subventions	3 620 049,27 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 134,00 €

Les restes à réaliser en dépenses de la section de fonctionnement du budget principal :

- En dépenses de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		191 211,88 €
011	Charges à caractère général	139 887,24 €
65	Autres charges de gestion courante	51 324,64 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »

- En recettes de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Titres restant à émettre
Total		7 358,66 €
70	Produits, services, domaine et vente div.	394,22 €
75	Autres produits de gestion courante	6 964,44 €

Les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement du budget annexe stationnement :

- En dépenses de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		329 993,87 €
20	Immobilisations incorporelles	21 683,75 €
21	Immobilisations corporelles	305 191,83 €
23	Immobilisations en cours	3 118,29 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »

Les restes à réaliser en dépenses de la section de fonctionnement budget annexe stationnement :

- En dépenses de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Mandats restant à émettre
Total		7 547,41 €
011	Charges à caractère général	7 547,41 €

RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL :

- Un solde positif d'investissement de l'exercice de + 257 207,43 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 7 001 952,90 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser) de + 7 257 132,35 €.

- Un solde positif de fonctionnement de l'exercice de + 2 446 421,14 €.
- Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 1 455 325,04 €.
- Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de + 1 271 471,82 €.
- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + **8 528 604,17 €**.
- Le résultat global de clôture de la section de fonctionnement est positif, les résultats de chaque section sont donc reportés automatiquement.

- Les restes à réaliser seront repris au budget principal 2023 de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »

RESULTATS DU BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT :

- Un solde positif d'investissement de l'exercice de + 100 783,72 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 3 358 891,81 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser de + 3 028 897,94 €.

- Un solde négatif de fonctionnement de l'exercice de - 575 801,16 €.
- Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 244 653,31 €.
- Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de + 237 105,90 €.
- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + **3 266 003,84 €**.

- Le résultat global de clôture de la section de fonctionnement est positif.
Le résultat global de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser est positif, il n'y a donc pas de besoin de financement.
Les résultats de chaque section sont reportés automatiquement.

- Les restes à réaliser seront repris au budget annexe stationnement 2023.

RESULTATS CONSOLIDE :

- Un solde positif d'investissement de l'exercice de + 357 991,15 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 10 360 844,71 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser) de + 10 286 030,29 €.

- Un solde positif de fonctionnement de l'exercice de + 1 870 619,98 €.
- Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 1 699 978,35 €.
- Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de + 1 508 577,72 €.

- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + **11 794 608,01 €**.

L'Assemblée est invitée à en délibérer.



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »

**DISPOSITIF DECISIONNEL
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 ;

VU la délibération de ce jour relative aux comptes de gestion 2022 du comptable public ;

CONSIDERANT que M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Adjoint a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption des comptes administratifs ;

CONSIDERANT que M. André ATTALAH, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. GUILLAUME Bernard pour le vote des comptes administratifs ;

CONSIDERANT que les Comptes Administratifs 2022 et les comptes de gestion 2022 présentent au 31 Décembre 2022 des résultats définitifs en concordance.

APRES en avoir délibéré,

DÉCIDE

**A LA MAJORITE, SOIT 22 VOIX POUR DONT 3 PROCURATIONS
(Mme RODES Brigitte; M. TABAR Patrice ; M. GEOFFROY Luidji)**

5 CONTRE (Mme PENCHARD Marie-Luce ; M. PROCIDA Robert ; Mme GAUTHIEROT Franciane ; Mme GUILLAUME Myriam (Procuration donnée à Mme PENCHARD Marie-Luce) ; BROLIRON Jean-François)

ARTICLE 1 : D'ADOPTER les Comptes Administratifs 2022 de la Commune de Basse-Terre.

ARTICLE 2 : DE VOTER comme suit, les résultats définitifs des présents Comptes Administratifs 2022 :

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »

RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL :

- Un solde positif d'investissement de l'exercice de + 257 207,43 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 7 001 952,90 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser) de + 7 257 132,35 €.

- Un solde positif de fonctionnement de l'exercice de + 2 446 421,14 €.
- Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 1 455 325,04 €.
- Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de + 1 271 471,82 €.
- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + **8 528 604,17 €**.

- Le résultat global de clôture de la section de fonctionnement est positif, les résultats de chaque section sont donc reportés automatiquement.

- Les restes à réaliser seront repris au budget principal 2023 de la Ville.

RESULTATS DU BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT :

- Un solde positif d'investissement de l'exercice de + 100 783,72 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 3 358 891,81 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser de + 3 028 897,94 €.

- Un solde négatif de fonctionnement de l'exercice de - 575 801,16 €.
- Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 244 653,31 €.
- Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de + 237 105,90 €.
- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + **3 266 003,84 €**.

- Le résultat global de clôture de la section de fonctionnement est positif.
Le résultat global de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser) est positif, il n'y a donc pas de besoin de financement.
Les résultats de chaque section sont reportés automatiquement.

- Les restes à réaliser seront repris au budget annexe stationnement 2023.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 - DELIB N° 25/2023 - REF : 7.1/Décisions Budgétaires
« DÉLIBÉRATION ADOPTANT LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 »

RESULTATS CONSOLIDE :

- Un solde positif d'investissement de l'exercice de + 357 991,15 €.
- Un solde positif d'investissement global de clôture de + 10 360 844,71 €.
- Un résultat global excédentaire de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser) de + 10 286 030,29 €.

- Un solde positif de fonctionnement de l'exercice de + 1 870 619,98 €.
- Un solde positif de fonctionnement global de clôture de + 1 699 978,35 €.
- Un résultat global excédentaire de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) de + 1 508 577,72 €.

- Un résultat global définitif (toutes sections) corrigé des restes à réaliser de + 11 794 608,01 €.

ARTICLE 3 : DE DIRE que la présente délibération, peut dans un délai de deux mois à compter de son affichage de sa publication ou de sa notification faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet www.télérecours.fr

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Fait à Basse-Terre, le

01 JUN 2023

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le

05 JUN 2023

L'affichage *et/ou* la publication le

Et/ou la notification le

Le Maire,

André ATALLAH



Le Maire



André ATALLAH